

## RENCONTRE DU 18 DECEMBRE 2007

### OBJECTIFS et ACTION du MOUVEMENT SYNDICAL INTERNATIONAL

#### **Guy RYDER, Secrétaire général de la Confédération Syndicale Internationale CSI**

Merci à tous d'être là. Et tout d'abord, je tiens à remercier l'Association Française d'étude des Relations Professionnelles de m'avoir invité et de me donner l'opportunité de vous parler un petit peu de ce que vous avez appelé « le bébé », i.e. la Confédération syndicale internationale.

Je peux vous assurer que la création de la C.S.I., c'était il y a un peu plus d'une année, au Congrès fondateur de Vienne, a certainement suscité pas mal d'intérêt dans le monde, je dirais même beaucoup plus d'intérêt qu'on en a l'habitude dans le mouvement syndical international et je peux dire aussi que nulle part cet intérêt n'a été plus évident qu'en France, et il y a peut-être plusieurs raisons à cet intérêt plus particulier ici, en France. Je pense tout d'abord qu'il s'agit du reflet de la situation française dans le mouvement syndical, du fait que notre nouvelle confédération compte dans ses rangs pas moins de 4 centrales françaises, c'est-à-dire la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C. & C.G.T.-F.O., et je pense que c'est pour cela, mais aussi parce que la vie sociale internationale est bien présente dans l'esprit des français. Donc, je suis tout à fait et spécialement heureux de pouvoir être à Paris pour parler un petit peu de la situation de la Confédération syndicale internationale d'aujourd'hui : nos objectifs, nos ambitions, nos possibilités, mais aussi peut-être nos difficultés parce qu'il y a en, quand même, pas mal à résoudre.

Pour commencer, quelques mots sur les origines et le pourquoi de notre Confédération syndicale internationale. Comme vous le savez sans doute, la C.S.I. était et est le résultat d'une unification de l'ancienne Confédération internationale de syndicats libres, la Confédération syndicale mondiale (CSM), qui comptait parmi ses affiliés la CGT-FO, la CFDT et de la Confédération mondiale du Travail, qui avait comme affiliée français la CFTC. C'est venu d'eux, la C.S.M et la CMT, mais aussi d'un groupe de centrales nationales qui n'avaient pas jusque là une affiliation internationale et parmi ces indépendants, comme on les appelait, il y avait, bien évidemment, la CGT. La France a donc eu la particularité d'avoir contribué à affilier ou désaffilier chacun des groupes. C'est le seul pays dans cette situation. Mais, après le Conseil Général que nous avons célébré la semaine dernière à Washington, aux Etats-Unis, la C.S.I. compte aujourd'hui 313 affiliés dans 157 pays et territoires Elle est devenue la plus grand et la plus représentative, au sein des relations syndicales internationales, dans toute l'histoire du mouvement syndical.

Alors, on peut pour commencer se demander : pourquoi ?

Pourquoi a-t'il été possible de surmonter l'année dernière la division historique du mouvement syndical international qui, comme vous le savez, a été divisé pendant toute son histoire ; je pense qu'il y a deux éléments qu'il faut prendre en considération : l'opportunité et la nécessité.

Je vais vous parler quelques instants sur l'opportunité.

Quand je suis arrivé à la CISL, j'en étais Secrétaire Général; j'ai été élu en 2001; je n'étais pas le seul à penser, qu'il n'y avait plus de raisons de prolonger la division historique qui existait dans le mouvement syndical international. J'ai pu constater qu'entre les politiques & les objectifs de la CISL et de la CMT, il n'y avait vraiment pas beaucoup de différences. Il y avait peut-être des divergences de cultures, d'habitudes, de vocabulaire, mais sur le fond, les politiques de la CISL et de la CMT n'étaient vraiment pas très différentes, et je peux même dire que les divergences, au sein de la CISL, entre nos différents affiliés, je pense à celles existants à l'époque entre la CFDT et C.G.T -F.O, étaient parfois beaucoup plus évidentes que celles entre la CISL et la CMT; ça, c'était une réalité.

En fait, les raisons allant dans le sens de l'unification étaient beaucoup plus évidentes, beaucoup plus fortes que la logique de la division : il était de plus en plus évident qu'ensemble nous nous conforterions, nous serions plus forts que lorsque nous étions divisés. L'opportunité était là. Je dois dire aussi que les personnalités ont eu une certaine importance dans ces rapprochements.

Et c'est lors du Congrès de la Confédération européenne des syndicats à Prague, en 2003, que nous avons lancé l'idée d'unification. Heureusement, elle fut bien reçue par les dirigeants de la CMT et nous avons pu avancer. Donc, il était question tout simplement d'oser, de prendre l'initiative et aussi, il était important de dire aux camarades de la CMT qu'il était question de créer une nouvelle Confédération, pas seulement d'inviter les gens de la CMT à venir chez nous, parce qu'il est évident que les camarades de la CMT ne viendraient jamais à la CISL, comme certains indépendants n'entreraient jamais à la CISL.

Il fallait créer une nouvelle entité confédérale. Une fois cette nécessité assumée par la CISL, le chemin était ouvert pour l'unification. Notre ambition était de créer une organisation très représentative, d'un très large pluralisme, mais il n'était pas question, et cela je dois le souligner, il n'a jamais été question de créer une sorte de « Nations unies du mouvement syndical international » ; il y avait des limites, il y avait des paramètres à respecter et il était clair dès le début que c'étaient les principes du syndicalisme démocratique et indépendant qui seraient quelque part la définition même de la CSI.

Il y avait bien certains syndicats, certaines centrales nationales qui n'étaient pas démocratiques, qui n'étaient pas indépendants et ne trouvaient pas de place au sein de la CSI ; je dois dire que c'était un débat très important au moment de la création de la CSI; il y en avait qui plaidaient pour une plus grande ouverture envers ces organisations mais elles sont restées dehors et force est de constater qu'il existe encore des fédérations syndicales mondiales qui sont un peu les héritières des syndicats d'inspiration soviétique, elles restent en dehors de la CSI et elles ont accueilli la création avec une certaine hostilité ou beaucoup de méfiance; pour tout vous dire, je pense que l'on n'en n'a pas encore fini avec cette situation. Il existe des alternatives à la CSI; " les syndicats chinois " représentent aussi un énorme point d'interrogation dans le monde syndical; il n'est pas possible de les intégrer sauf dans le respect de ces principes. Je dis tout ça tout simplement pour souligner le fait que la CSI n'est passée que grâce aux principes très bien définis et acceptés par tous d'unité dans le pluralisme. L'opportunité a été là et on a su en profiter.

Je voudrais parler aussi de la nécessité de créer une nouvelle Confédération. Cette nécessité vient des défis que la mondialisation pose aux travailleurs et aux syndicats dans tous les pays du monde. Dans ce sens, je dirais que la création de la nouvelle internationale bien

qu'historique est moins importante que le besoin impératif de faire de cette internationale un instrument d'un nouvel internationalisme, et j'insiste sur le besoin d'un nouvel internationalisme syndical aujourd'hui.

Il ne s'agit pas d'une critique de notre histoire, d'une renonciation à notre passé, si je dis que le syndicalisme international que nous pratiquons depuis quelque temps n'est plus apte à relever les défis de l'actualité. Je l'ai senti, dès que je suis arrivé à la CISL, ce besoin de mettre à jour notre syndicalisme international un petit peu dépassé par les événements de la mondialisation. En regardant mon ami Jean-Jacques Oechslin, je dirais que le capital a su bien profiter de la mondialisation, le capital est mondialisé. Nous, les syndicats nous avons pris un peu de retard. Il y a des raisons à cela. Je pourrai peut-être vous expliquer ces raisons un peu plus tard.

Il est évident que le syndicalisme international avait besoin de se renouveler, avait besoin de changer ses manières de travailler et surtout de rapprocher l'action syndicale nationale avec l'action syndicale internationale. Je pense qu'il y avait une trop grande distance entre les réalités quotidiennes du syndicalisme pratiqué dans chacun de nos pays et les modalités de notre internationalisme. Donc il fallait créer un nouvel internationalisme qui puisse faire de l'action syndicale internationale une simple prolongation de l'action locale, régionale, nationale.

C'est facile à dire et c'est très difficile à faire. Donc, si aujourd'hui notre nouvelle Internationale existe depuis un an, notre nouvel internationalisme, lui, est un chantier ouvert et en construction. C'est un travail de longue haleine, mais c'est un travail que nous devons assumer et je peux dire que, en sortant d'une réunion très importante de notre Conseil général à Washington la semaine dernière, que je suis encouragé, parce que je n'ai jamais connu un tel niveau d'engagement de nos affiliés, dans notre action internationale. Je pense que nous sommes en train de passer à une situation que je n'ai jamais connue avant, où nos grandes centrales nationales du Nord, dans les pays industrialisés, ont compris que l'avenir de l'action syndicale de tous les jours dépendait aussi d'une dimension internationale et qu'il fallait s'engager dans l'action internationale.

Je pense que nous sommes en train de passer d'une situation où l'internationalisme syndical était, dans le passé, un simple réflexe de solidarité à autre chose aujourd'hui, où la solidarité est toujours là, le réflexe est toujours là, mais où on a fini par comprendre que ce n'était pas qu'une question de solidarité. C'est aussi une question d'efficacité dans une économie mondialisée. Il faut agir au niveau mondial pour être efficace dans notre travail de tous les jours.

En quoi consiste sur le fond notre nouvel internationalisme syndical.

Je pense qu'il est largement compris et accepté dans le mouvement syndical international parce que la mondialisation que nous connaissons aujourd'hui n'a pas été à l'avantage des travailleurs. Les intérêts des travailleurs n'ont pas été favorisés par le modèle de mondialisation que nous connaissons. Les chiffres sont là pour appuyer cette conclusion. Le pourcentage de PIB autour du monde, qui revient aux travailleurs est en baisse à tel point que les salaires aujourd'hui représentent un pourcentage des revenus nationaux qui sont comparables à celui des années 30, années de dépression, années de guerre. Les salaires sont

bloqués : ils ne suivent plus les hausses de productivité que nous connaissons qui, eux, continuent à augmenter. Je vais prendre deux exemples :

- aux Etats-Unis, qui sont quand même le pays gagnant de cette mondialisation, le revenu moyen familial est en réduction depuis 1999, date où il a atteint son point maximal et, depuis lors, il est en baisse. Cela on a pu le constater dans notre dialogue avec notre affilié américain la semaine dernière.
- en Belgique, où j'étais ce week-end, on a vu une manifestation de 20 000 syndicalistes dans les rues de Bruxelles pour protester contre la stagnation du pouvoir d'achat en Belgique.

Même phénomène, même résultat, avec un sentiment d'injustice, avec le sentiment que les travailleurs ne partagent pas les richesses créées par la mondialisation. Ce qui est intéressant dans la réaction des manifestations de Bruxelles samedi dernier, dans une situation un peu malheureuse où il n'y a pas de gouvernement pour y répondre, c'est le fort sentiment populaire que cela ne va pas plus, qu'il y a quelque chose qui doit changer.

On est donc dans une situation critique pour les travailleurs du monde et, en même temps, on se trouve dans une situation où les bénéfices des entreprises continuent à monter- parfois ils montent en flèche - et où les avantages et les salaires des grands chefs d'entreprises semblent être complètement irréalistes.

Dans mon pays, la Belgique, l'année dernière les chefs d'entreprises ont connu une augmentation de leurs revenus de 37 %, tandis que les salaires du secteur public, par exemple, étaient bloqués à une augmentation de 2 % : il y a quelque chose qui ne va pas. J'ai été très frappé par le commentaire d'une présidente d'un syndicat d'industrie automobile, à Détroit aux États-Unis cette année. Elle sortait d'une grève où elle a dit " quoi que fassent des travailleurs, ce n'est jamais assez ", " quelles que soient les exigences des chefs d'entreprises, ils n'en ont jamais assez ", donc blocage. Mais il n'est pas à mon avis suffisant de déplorer une situation qui nous semble injuste, il faut quand même agir pour changer les choses. Il y a deux défis majeurs pour la CSI.

Le premier, c'est de changer de manière fondamentale le modèle de mondialisation que nous connaissons aujourd'hui, et quand je dis changer, je ne dis pas arrêter, faire marche en arrière, parce qu'à mon avis ce n'est pas possible et même si c'était possible, je ne suis pas convaincu que ce serait une bonne chose d'arrêter ou de faire marche arrière quand on est pris dans la mondialisation.

Mais il faut changer le modèle dominant d'une manière fondamentale, et, cela, c'est évident, c'est un travail de longue haleine; il faut apprendre à agir syndicalement d'une manière plus efficace dans les conditions naturelles de la mondialisation, même si on les trouve injustes, même si on ne les aime pas beaucoup.

Donc le premier défi est de changer le modèle de mondialisation que nous connaissons aujourd'hui. Ce n'est pas une utopie à rejeter, c'est un constat de base et je pense que les gens de plus en plus rejettent l'idée que la mondialisation, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est une fatalité. Ce n'est pas une fatalité et, ce qui est de plus en plus évident, c'est qu'il y a une demande populaire pour le changement. Je pense que nous le ressentons et la France en est un bon exemple mais c'est un peu partout dans le monde que les gens veulent autre chose. Je répète ce n'est pas un discours anti-mondialisation, je pense que nous avons un

petit peu, en tout cas je l'espère, dépassé les polémiques un peu stériles, qui visent à avancer, avec un peu de regret, entre l'anti-mondialisme et l'excès de globalisation.

Il faut être un peu plus intelligent, il faut que les syndicats s'impliquent d'une autre manière. Mais c'est un peu, à mon avis, le drame de la gauche politique et du mouvement syndical international, parce que nous n'avons pas réussi à construire une alternative crédible, réaliste, qui pourrait remplacer un modèle qui commence à s'essouffler.

Donc je pense qu'il y a un vide, un vide politique, un vide presque philosophique, qui existe aujourd'hui, qu'il faut remplir et je ne dis pas que c'est la CSI qui va le remplir, mais je trouve que la CSI doit être un acteur dans un projet alternatif. Alors sur le fond de ces questions là, ce ne sont ni les idées, ni les propositions, ni les résolutions qui nous manquent.

La CSI a un programme assez complet sur tous les éléments de la mondialisation. Je veux parler de nos indices commerciaux internationaux, des normes internationales du travail, des effets de l'investissement, international sur le développement, sur le comportement et la réglementation des multinationales; il y a toute une panoplie d'idées que nous avons et que je pourrais expliquer, mais je pense que le vrai problème n'est pas là. Le vrai problème c'est de créer ce que nous appelons un modèle politique alternatif pour la mondialisation.

Cela a été un débat très difficile au sein de la CSI ; nous nous sommes engagés à travailler avec certains autres acteurs (O.N.G., société civile, partis politiques), tout en sauvegardant notre indépendance politique, pour voir si on peut construire, d'une manière un peu plus large, un dialogue au modèle alternatif. Parce que je vous l'avoue, je suis un peu frustré de voir que nous avons de bonnes idées auxquelles nous croyons, que nous avons de bonnes résolutions, de bonnes propositions, mais qu'on ne trouve pas d'échos dans le monde politique, tout au moins dans les organisations internationales qui sont de plus en plus importantes dans la gouvernance. Voilà donc pour le modèle alternatif.

Le second défi est de savoir ce qu'on fait aujourd'hui, parce que, le modèle alternatif, ce n'est pas pour demain, bien que j'ai tendance à croire que les changements viendront d'une manière ou d'une autre, pas tout d'un coup; je dirais que ce sera sans doute une évolution; on va changer les choses peu à peu. Mais qu'est-ce que nous faisons dans les conditions actuelles. Comment rendre notre action syndicale internationale, plus pertinente et plus efficace. En juin dernier, le Conseil général de la CSI a identifié six choses : ils ont accepté six propositions sur notre nouvel internationalisme, six domaines où il faut être actif, où il faut faire des changements assez importants, je vais vous expliquer les six propositions que nous avons acceptées.

La première, il faut faire en sorte que les différentes organisations du mouvement syndical international travaillent mieux ensemble. Là, je dois vous donner un petit mot d'explications.

La CSI est donc la confédération syndicale internationale, mais il existe aussi 10 fédérations syndicales internationales pour les différents secteurs et il faut dire que, bien qu'il y ait de bons rapports, de bonnes collaborations entre ces différentes organisations, dans une indépendance mutuelle qui est très jalousement gardée, j'ai toujours le sentiment qu'il faut améliorer la cohésion, la collaboration, de ces différentes instances du mouvement syndical international. Je dois ajouter aussi qu'il y a le TUAC (en français le comité syndical international consultatif auprès de l'OCDE dont le Secrétaire Général est avec nous ce matin),

mais aussi toutes les différentes instances qui doivent travailler dans l'autonomie institutionnelle. Bien que nous n'ayons qu'un seul mouvement syndical international ce qui devrait faciliter les choses, Dieu, que tous ces rapports, entre confédérations et fédérations syndicales, peuvent être difficiles au niveau national et que les habitudes sont différentes entre les pays !

Au niveau international, je pense que l'on a eu énormément de difficultés à faire travailler ensemble les syndicats d'une manière cohérente pour optimaliser notre impact. Donc, en janvier dernier, juste après notre Congrès de Vienne, nous avons formé un Conseil de syndicat, global, qui a réuni toutes les organisations dans un espace qui nous permet de travailler ensemble, d'identifier ensemble nos priorités, de fixer des objectifs, fixer des plans d'actions, et de les mettre en œuvre ensemble.

Cela peut peut-être vous sembler un détail des affaires internes du mouvement syndical international, mais je peux vous assurer que c'est beaucoup plus important et le Conseil a célébré, la semaine dernière encore à Washington, le premier grand événement; c'était une conférence sur la syndicalisation, sur les droits syndicaux, sur la négociation collective, au niveau international.

C'était une première, et je pense que nous avons compris que les campagnes de syndicalisation, la négociation collective, ont une dimension internationale qui doit être de plus en plus présente dans la vie syndicale et à laquelle il faut vraiment adapter nos habitudes, nos instances, notre manière de travailler. Donc, on va revenir sur ces questions le mois prochain à Bruxelles, mais je pense que nous avons quand même commencé à bouger, et à faire de la syndicalisation, de la négociation collective, des enjeux internationaux, des priorités absolues de ce mouvement syndical, Donc, ça c'est le premier chantier qui est ouvert, et j'attache énormément d'importance à ce chantier.

Deuxième proposition. Peut-être une évidence aussi, mais je vais vous expliquer. Il fallait que notre solidarité internationale soit plus efficace, plus immédiate, plus proche du syndicat qui est en difficulté et là nous voyons trois éléments dans nos efforts de mondialiser les solidarités syndicales ; premièrement, c'est tout simplement une question logistique, nous maintenons un fonds de solidarité qui est destiné à porter une aide financière matérielle aux syndicats en difficulté; c'est un fonds qui existe depuis très longtemps au sein de la CSI; il faut le dynamiser, il faut le changer, le rendre plus efficace.

Nous sommes en train de le faire et, si nous réussissons à faire ce que nous avons en tête, nous serons beaucoup plus en mesure d'apporter des aides financières importantes aux syndicats en difficulté, n'importe où dans le monde ; cela est peut-être encore un problème d'organisation interne.

Il y a une deuxième dimension à cette question de solidarité internationale, qui est plus difficile pour nous donc on a du mal à en parler, c'est la solidarité dans les politiques internationales ; comment réconcilier les intérêts qui semblent parfois être divergents entre, par exemple, les travailleurs du Nord et les travailleurs du Sud.

Est-ce que nous risquons, avec toutes les possibilités qui sont données par la mondialisation, d'entrer dans une logique où il est possible, pour les employeurs, en tout cas pour certains employeurs, de mettre les travailleurs de différents pays en concurrence. C'est un problème

pour nous ; il ne faut pas négliger la complexité de la situation. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation, que je donne en exemple et qui n'a pas à voir avec les comportements des différentes entreprises mais à voir avec la politique internationale du commerce.

Il y a une négociation au sein de l'OMC mais aussi au niveau européen. Bon il y a deux côtés, la libéralisation de l'agriculture au Nord et l'accès, pour les produits industriels, aux marchés dans les pays en voie de développement et on voit qu'il y a là un petit bras de fer qui se joue au niveau de l'OMC et aussi au niveau de l'Union Européenne.

On voit très rapidement qu'il y a là une certaine tension entre les intérêts des pays du Sud, des pays en voie de développement et ceux des pays industrialisés d'Europe et, au sein du mouvement syndical international, nous ressentons cette dissension, cette tension et je dois vous dire que nous avons misé sur la priorité à donner au développement ; nous pensons que le développement du commerce au niveau international, préconisé par l'OMC doit être équitable, par rapport aux prix auxquels les produits sont vendus quelque part si on veut partout un développement durable; donc nous croyons qu'il est temps qu'on donne la priorité aux intérêts des pays du Sud et en voie de développement; nous avons donc critiqué très fortement la politique européenne et de certains autres pays du Nord sur ces questions-là.

Ce qui est intéressant pour nous c'est que nous avons su conserver un consensus au sein de la CSI au cours de ces démarches, donc dans la politique de solidarité en faveur du Sud. Et troisièmement il est indispensable que la CSI soit présente là dans le monde où il y a des crises, où les travailleurs souffrent d'une répression. Malheureusement c'est une situation, comme vous le savez tous, qui continue dans le monde.

Ainsi, depuis la création de la CSI, nous étions en Guinée à Conakry. Au début de l'année, il y a eu presque 200 travailleurs tués pendant une grève générale à Conakry; nous avons apporté une aide matérielle, une aide pratique, mais ce qui était peut-être plus important, c'est que nous avons organisé à Conakry une conférence, qui a eu une portée nationale, avec les syndicats, mais aussi avec le premier ministre, les forces politiques, les employeurs, pour voir comment la Guinée pouvait sortir de cette crise et réfléchir à un projet de développement démocratique et juste pour le pays.

Je pense que c'était une très bonne expérience ; je ne peux pas dire que la Guinée est sortie de sa crise, mais quelques mois après sa naissance la CSI a su être présente là où elle devait être présente et ne pas apporter uniquement une solidarité syndicale, mais une contribution à l'avenir d'un pays, dont Dieu sait qu'il a besoin d'un appui international. Nous irons certainement encore à Conakry dans les prochains mois, parce que le pays n'est pas encore sorti de sa crise; nous restons présents, nous restons convaincus, que nous avons une forte responsabilité vis-à-vis du peuple guinéen.

Je veux parler aussi de la Birmanie, après la répression de septembre - octobre. Nous avons un accord déjà ancien de solidarité et d'activités en Birmanie et vous savez, MM. Oechslin et Trogrlic, que le BIT a été l'acteur international le plus important pour la fédération des syndicats birmanes qui sont des syndicats associés à la CSI; mais avec des organisations non associées, nous avons fait une conférence internationale de solidarité avec la Birmanie, l'année dernière en avril, contre l'impunité, mais c'était plus d'actualité. Il y a eu aussi des discussions à Paris. Nous avons demandé depuis quelques temps que les entreprises

multinationales présentes en Birmanie se retirent. Nous voulons que Total et tout le reste des grandes entreprises sortent de la Birmanie. Nous croyons et les syndicats Birmans y croient aussi, que les entreprises étrangères présentes en Birmanie, ne font que conforter la dictature au pouvoir.

Je reconnais que c'est un débat difficile, c'est une position que nous maintenons vis-à-vis de nos affiliés en France surtout et il y a une réunion très importante cette semaine à Bruxelles avec, je crois les camarades européens qui travaillent chez Total, pour voir ce que l'on peut faire... La Birmanie reste pour nous une priorité absolue.

Juste pour compléter un peu ce panorama, nous organisons aussi, en janvier au Guatemala, une conférence internationale contre l'impunité. Le premier mort que j'ai eu à déplorer dans ma vie à la CSI est au Guatemala, avec l'assassinat en janvier de Pedro SAMORA qui est dans le monde syndical une personnalité, au nord du Guatemala, mais la tuerie au Guatemala dure depuis des décennies. Nous croyons qu'il est important d'être présents, de travailler avec les autres acteurs dans le monde sur les droits de l'homme, avec les sociétés civiles, pour mettre fin à l'impunité qui règne.

Donc, c'est la deuxième proposition, rendre la solidarité, réelle, politique, plus efficace, plus présente; je dois dire que ce que nous avons fait jusqu'à présent a démontré que nos affiliés sont vraiment disposés à s'investir dans ce genre d'activité.

Troisième proposition, il nous fallait nous améliorer, que l'on travaille mieux, pour rendre plus forts les syndicats dans les Etats en voie de développement et en transition. Juste avant la création de la CSI, nous avons fait un petit sondage : nous avons appris qu'au moins 70 millions de dollars américains étaient consacrés à la coopération pour le développement des syndicats dans le monde ; nous avons donc accès à un certain volume de fonds publics, pour faire de la coopération dans les pays surtout ceux en voie de développement ou en transition, pour consolider ou promouvoir l'action syndicale dans ces pays là.

La difficulté, que nous avons expérimentée, c'est que chaque acteur, dans ce domaine, agit plus ou moins indépendamment de tous les autres. Font ainsi, les français, les italiens, les américains, le suédois, les danois. Idem pour les employeurs. Je trouve qu'il manque encore une stratégie internationale et que le rôle de leadership devrait être assumé par la CSI ; cette possibilité manquait jusqu'à présent, ce n'est plus le cas. Donc, dès le début, la CSI a donné énormément d'importance à son rôle de coordination pour promouvoir une cohérence plus évidente dans les politiques de développement de l'action syndicale dans ces pays là.

Quatrième proposition : travailler mieux avec les ONG et les partis politiques qui partagent nos visions du monde, nos objectifs. Il s'agit, là encore, d'un débat difficile avec une reconnaissance absolue, très claire et explicite, de la nécessité de maintenir l'identité syndicale et l'indépendance syndicale. Pas question de renoncer à notre indépendance, pas question de partager avec les ONG l'espace qui appartient aux syndicats. Il y a une différence, il y a une division de responsabilité qui est très importante, qu'il faut fixer ; je dois avouer que, parfois, il est difficile de faire comprendre aux ONG, par exemple, que la représentation des travailleurs est l'affaire des syndicats et non l'affaire des ONG.

Ceux qui sont mandatés pour représenter les travailleurs, ce sont les organisations des travailleurs. Mais il y a des complémentarités possibles. On peut trouver beaucoup

d'avantages si nous sommes capables de travailler d'une manière intelligente avec nos amis du monde de la société civile; nous le faisons; nous mettons l'accent sur les campagnes d'opinion ; nous avons beaucoup à apprendre des ONG sur la mobilisation de l'opinion publique.

Pour vous donner un exemple, nous avons travaillé très étroitement avec certaines ONG dans notre campagne qui vise à faire du mouvement olympique international, un acteur dans le respect des normes internationales du travail.

Déjà au moment des jeux olympiques d'Athènes, nous avons essayé de convaincre le Comité international olympique, qu'il avait une certaine responsabilité pour assurer que tous les produits sportifs (il y avait une franchise avec le logo du mouvement olympique) soient produits dans des conditions acceptables, dans des conditions de respect des normes internationales du travail. Je dois dire que la réaction des dirigeants du mouvement international olympique a été très décevante ; ils ont fait la sourde oreille. Ils ont dit que ce n'était absolument pas de leur responsabilité. Donc, il y a trois ans, au moment des jeux olympiques d'Athènes, on n'a pas pu vraiment entrer dans un dialogue positif, constructif, avec le comité olympique.

Cette année, nous avons publié un rapport avec une ONG qui exposait une situation scandaleuse, en Chine où des produits, qui portaient le logo du mouvement olympique, étaient produits dans des situations absolument épouvantables : travail des enfants, normes minima non respectées, heures supplémentaires non rémunérées, etc. C'était une situation que le mouvement olympique ne voulait pas voir.

Avec la publication de ce rapport, je pense que l'on a finalement gagné l'attention du mouvement olympique ; il est attentif aujourd'hui, à tel point que nous avons été convoqués à une réunion à Lausanne avec le Comité olympique international. Nous espérons qu'au moment des jeux olympiques l'an prochain à Beijing, il y aura une situation beaucoup plus attentive et le mouvement olympique sera plus disposé à assumer ses responsabilités. C'est un exemple d'une campagne qui a été efficace, qui a fait changer certaines choses. Une campagne marche mieux quand nous travaillons main dans la main avec des acteurs de la société civile.

Avec la société civile c'est déjà assez compliqué mais avec les politiques, c'est encore un peu plus compliqué; pourquoi ? Cela vient surtout de ce qu'il y a certaines réticences entre certains affiliés de la CSI, à cause des rapports avec les partis politiques, différents dans chaque pays. En France, au Royaume-Uni, en Suède, aux Etats-Unis, nous insistons sur l'indépendance syndicale, mais on insiste aussi sur l'intérêt que nous avons à construire une meilleure compréhension avec le monde progressiste politique.

La gouvernance de la mondialisation.

Je viens de vous décrire le besoin de créer une approche alternative à la mondialisation. Nous avons, ainsi reconnu la nécessité de prendre au sérieux la gouvernance de cette mondialisation. Il est étonnant de voir parfois comment, pas uniquement les partis politiques, mais les Gouvernements, sont incapables d'adopter des positions cohérentes, même au sein des organisations internationales existantes, sur ce sujet.

On voit les mêmes gouvernements dire une chose au BIT et d'autres choses au FMI et encore d'autres choses à la Banque Mondiale. Ce n'est pas sérieux, c'est un manque de cohérence que l'on n'accepterait pas entre les différents ministères de nos propres gouvernements nationaux; mais au niveau international il y a des incohérences absolument étonnantes parfois.

Donc en février prochain, vont se réunir, le groupe des dirigeants de la CSI, avec un certain nombre des acteurs des partis politiques et certaines personnalités du monde international, pour voir, dans une réunion à huis clos, comment on peut faire avancer ces questions là. C'est un peu vague, je le reconnais, mais c'est très important. Parce que si on ne prend pas au sérieux les questions de gouvernance internationale, on va se trouver bloqué sur certains dossiers. Comment, en premier lieu, engager mieux nos affiliés nationaux dans l'activité internationale ? Comment raccrocher l'action syndicale internationale à l'action syndicale nationale ? Comme je le disais au début, il n'y a pas un gouffre, mais une distance beaucoup trop longue entre ce que nous faisons au niveau de la CSI et ce qui est fait tous les jours au niveau de nos syndicats de base.

Comment raccrocher l'international au national ?

C'est un énorme défi. C'est un peu le défi qui est transversal, cela couvre toutes les autres choses que nous essayons de faire.

En premier lieu, je pense que nous avons un vrai problème de communication. Moi, je trouve que chaque fois qu'il y a des opportunités d'aller parler avec des militants de base sur notre activité internationale, il y a un fort intérêt. Les gens veulent s'impliquer dans les activités internationales, et en plus, ce qui est peut-être le plus important, ils trouvent que l'action internationale que nous menons est pertinente, intéressante pour le travail et les problèmes auxquels ils sont confrontés tous les jours. Donc, j'ai tendance à croire que le potentiel est là mais, peut-être par manque de communication et d'autres choses, nous n'arrivons pas à réaliser le plein potentiel de notre Internationale syndicale. Donc, nous sommes en train de lancer une étude sur notre politique de communication inter-régions et nous interrogeons nos affiliés sur ce qu'il faudrait faire de notre part pour mieux communiquer notre action internationale aux militants de base. Comment faire s'interpénétrer l'international et le national ? Il est important de bien considérer que ce n'est pas qu'une question de communication; bien évidemment, cela dépend aussi du contenu de nos activités, mais je reste convaincu que, si nous arrivons à améliorer notre travail de communication, nous aurons pas mal avancé.

En même temps, et c'est ma dernière proposition, nous trouvons nécessaire de mieux mobiliser nos affiliés, nos effectifs, sur les questions internationales. Le Conseil général de la CSI a fixé une journée internationale de mobilisation en octobre de l'année prochaine, journée où nous avons l'ambition de mobiliser les centrales nationales dans les pays qui en ont besoin, c'est-à-dire, 57 pays. Tout le monde va se mobiliser, selon la capacité, les traditions, les possibilités de chaque pays, pour demander une mondialisation plus efficace, pour promouvoir et appuyer l'agenda du BIT sur le travail décent.

D'ici à octobre, on a beaucoup de travail à faire. On va utiliser, ce sera un test, la carte de visite de notre CSI. Est-ce que nous serons capables vraiment de mobiliser nos effectifs, ou est-ce que l'on va se rendre compte que nos ambitions sont un peu exagérées. Faut-il se

contenter, avec l'international, d'être moins ambitieux ? On va voir, mais on va mettre le paquet pour que notre journée internationale mobilise et soit une réussite.

J'arrive à la fin, je vais vous dire très brièvement quelles sont les priorités sur le fond qui ont été identifiées par notre Conseil général. Ce sont les dossiers auxquels nous donnons une priorité pour la prochaine année.

Premièrement la Chine, grand débat au sein de la CSI.

Est-ce qu'il faut avoir un dialogue avec les syndicats officiels chinois, contrôlés par l'Etat ? Il y a une forte tradition, certainement au niveau de la CSI, de ne pas s'impliquer dans ce dialogue avec les syndicats chinois; cela vient un petit peu de l'expérience de la guerre froide, des rapports, des non rapports avec les syndicats soviétiques à l'époque; bien que nous soyons obligés de donner la priorité absolue à la question de la liberté syndicale, en Chine il se passe tellement de choses, il y a tellement de présence internationale des entreprises en Chine et ce qui se passe en Chine a tellement d'implication pour tous les autres pays du monde et les travailleurs, que nous avons le sentiment qu'il faut aussi s'impliquer dans beaucoup d'autres domaines. Faire une différence sur le comportement du capital en Chine, fait débat. J'ai eu un mandat pour explorer avec des chinois un possible dialogue. On peut ouvrir un dialogue avec les syndicats chinois; cela reste très difficile voire très controversé... !

Le changement climatique.

On s'est réuni la semaine dernière en même temps que les Gouvernements du monde qui étaient à Bali pour discuter du changement climatique, très brièvement. La CSI est décidée à assumer la lutte contre le changement climatique comme une priorité. On s'est fixé des objectifs en ce qui concerne la réduction des émissions de carbone, mais nous insistons beaucoup sur les effets sur l'emploi. Nous croyons qu'il est très difficile de poursuivre des politiques nécessaires à partir de la lutte contre le changement climatique sans s'intéresser à l'impact sur l'emploi, que l'on trouve décrit dans toutes les études économiques qui ont été faites sur la question; elles nous démontrent que si nous sommes sérieux dans la lutte contre le changement climatique, cela va impliquer un ajustement dans le système de production, dans l'emploi, peut-être le plus grand changement que l'on a connu dans l'Histoire. Donc, il faut que les Gouvernements impliquent les employeurs et les syndicats dans la politique de l'emploi qui doit accompagner la lutte contre le changement climatique. Je dois dire, et c'est très bien, que les Nations Unies aient compris cela.

Le programme des Nations Unies sur l'environnement travaille déjà avec la CSI ; on a un projet pour faire un peu le point sur les effets sur l'emploi de la lutte contre le changement climatique. Je pense que c'est un dossier qui va prendre énormément d'importance dans les premières années de l'histoire de la CSI.

Priorité aux questions liées aux migrations.

Elle comporte deux dimensions :

Premièrement, c'est surtout la protection des droits des travailleurs migrants qui sont les plus vulnérables et les plus exploités dans le monde. Donc, on a déjà monté certains partenariats avec nos affiliés dans les pays qui envoient des travailleurs pour travailler ailleurs et dans les pays qui les reçoivent, partenariats au Sénégal, en Mauritanie, Indonésie, Malaisie, Costa Rica, Nicaragua, et on veut multiplier ces expériences...

Deuxièmement, c'est le besoin évident d'une politique dans le cadre international pour mettre un peu d'ordre dans les migrations internationales. Je pense que nous manquons cruellement d'une telle politique, d'un cadre institutionnel international pour assurer que les migrations ont lieu dans des conditions acceptables et de manière légale surtout. C'est en soi un gros chantier pour les Gouvernements et pour la gouvernance de la mondialisation.

Nous avons aussi décidé d'identifier certaines zones franches d'exportation dans le monde, pour les cibler, pour des campagnes internationales de syndicalisation. Nous avons choisi en premier lieu, les zones franches du Nicaragua pour travailler avec nos affiliés. Les zones franches d'exportation sont des zones d'exploitation; ce sont des zones où les syndicats sont peu, ou pas du tout, présents et nous croyons que nous avons à la fois une obligation, une responsabilité et une opportunité de faire valoir l'appui international auprès des organisations qui s'activent en ce sens.

Nous avons décidé de travailler sur l'international en amont.

Quel bilan après une année, pour la CSI ? Je dirais un bilan très positif. Nos affiliés sont impliqués d'une manière très importante dans notre Internationale. J'ai le sentiment que l'action internationale est absolument une pierre angulaire pour l'avenir du mouvement syndical et que cela est de plus en plus acceptée, pas seulement intellectuellement, mais en considération des faits constatés dans la mondialisation.

C'est un travail qui ne fait que commencer. A mon avis, la CSI a acquis déjà une certaine notoriété. On a l'impression que les Gouvernements nous acceptent comme interlocuteur; on a quand même pas mal d'accès aux organisations internationales et à différents gouvernements; c'est encourageant mais peut-être le plus important, pour nous, est-il que l'on s'attache toujours davantage au développement du dialogue social au niveau international et donc je donne énormément d'importance au développement des rapports entre la CSI et nos partenaires, et surtout avec l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE).

Nous ne sommes pas encore arrivés au point de négociations collectives internationales. Il existe bien une cinquantaine d'accords cadres internationaux, et aussi des accords entre différentes multinationales et les fédérations syndicales internationales. C'est très important et je pense que c'est peut-être les premiers pas dans l'internationalisation des relations professionnelles. Je pense que le dialogue avec nos partenaires employeurs est très important dans ce domaine. J'espère que les employeurs vont partager avec nous le sentiment que nous avons tout à gagner en développant un dialogue social international plus solide, plus présent dans l'esprit des deux parties. Jusqu'à présent, l'écho que nous avons reçu de nos partenaires est plutôt positif et les augures sont bons pour l'avenir.

Voilà, j'ai voulu vous exposer mon sentiment sur la situation de la CSI, aujourd'hui et je vous remercie de votre attention.

### **Jean-Michel OLIVIER, Président de l'AFERP**

L'exposé n'était pas trop long et particulièrement clair. On a suivi les propositions et l'évolution, vous avez dit dans la conclusion et vous avez abordé le dialogue social et la négociation au niveau international. On y reviendra peut-être avec les questions.

Je vais donner la parole aux participants.